JÉRÔME JAFFRÉ

RÉGIONALES ET CANTONALES DE MARS 1998

DES ÉLECTIONS DE CLARIFICATION

Les élections régionales et cantonales de mars 1998 n'ont pas été un simple rendez-vous local un an après le résultat inattendu des élections législatives et la mise en place d'une nouvelle cohabitation. Elles apportent un lot particulièrement élevé de surprises, de désaveux et de reclassements potentiels.

Élections pour désigner les conseils régionaux et généraux : elles auraient dû bénéficier d'une participation assez élevée grâce aux régions présentées comme l'échelon d'avenir. Élections intermédiaires : elles auraient dû voir la défaite du pouvoir en place. Élections locales : elles auraient dû être un moment de répit dans le débat sur la réorganisation des forces politiques, en particulier à droite. Élections hors Front national : celui-ci était hors jeu aux cantonales par la rigueur du scrutin majoritaire et aurait dû l'être également pour la désignation des présidents de conseils régionaux puisque la droite modérée avait clairement annoncé qu'elle l'en tiendrait à l'écart.

Or, sur chacun de ces points, les choses se sont passées différemment du schéma classique que l'on vient d'énoncer.

NI SANCTION, NI DYNAMIQUE ÉLECTORALE POUR LA GAUCHE PLURIELLE

Les élections régionales sont l'occasion de faire vivre dans les urnes le concept de gauche plurielle au pouvoir depuis un an. Dans 86 des 96 départements métropolitains se présente une liste commune de la gauche plurielle comprenant dans 55 d'entre eux le parti socialiste, le parti communiste et les Verts et dans 31 le parti socialiste et le parti communiste sans les Verts. Phénomène exceptionnel si l'on songe que, dans ce type de scrutin à la proportionnelle départementale, la tradition veut que chacun aille aux urnes sous ses propres couleurs.

Avec des candidats séparés, la gauche plurielle – à laquelle on a ajouté les divers gauche – totalisait 41,8 % des suffrages exprimés au premier tour des élections législatives. Elle en obtient 36,6 % au soir des régionales, soit un recul de 5,2 points en dix mois. Certes, à la différence des cantonales, la concurrence est rude avec la multiplication de listes d'extrême gauche, chasseurs, écologistes indépendants, femmes ou chômeurs, mais le résultat

Tableau 1. Les résultats des élections régionales et cantonales en France métropolitaine

Les régionales		*Les cantonales*	
(en % aux inscrits)			
Abstention	41,9	Abstention	39,5
Blancs et nuls	2,7	Blancs et nuls	2,7
(en % aux suffrages exprimés)			
Extrême gauche	4,2	Extrême gauche	0,6
Gauche plurielle et divers gauche	36,6	Parti communiste	9,9
		MDC	0,7
		Parti socialiste	23,9
		Radical de gauche	1,1
		Verts	3,4
		Divers gauche	5,1
Total gauche	**40,8**	**Total gauche**	**44,7**
Écologistes indépendants	3,1	Écologistes indépendants	0,7
Chasseurs	2,7	Divers	0,5
Autres listes catégorielles	1,3		
Divers	0,8		
Total hors gauche/droite	**7,9**	**Total hors gauche/droite**	**1,2**
RPR-UDF	30,9	UDF	13,4
Divers droite	4,7	RPR	13,8
		Divers droite	12,9
Total droite modérée	**35,6**	**Total droite modérée**	**40,1**
Front national	15,3	Front national	13,9
Extrême droite	0,3	Extrême droite	0,1
Total droite	**51,2**	**Total droite**	**54,1**

démontre l'absence de dynamique électorale de la gauche plurielle, alors même que le pouvoir est encore populaire et la droite toujours victime de sa défaite et de ses divisions.

Ce surplace tient d'abord à la difficulté de la gauche à regagner le soutien des catégories populaires et des jeunes qui, depuis dix ans, l'ont en partie délaissée. Depuis les législatives de 1997, le phénomène s'est accentué si l'on en juge par le traditionnel sondage postélectoral de la SOFRES. La gauche recule fortement chez les 18-24 ans

(- 13 points), cède un peu de terrain chez les 25-49 ans et améliore ses positions chez les plus de 50 ans. La gauche perd à la fois chez les cadres supérieurs (- 10 points) et les ouvriers (- 10 points), parmi les sans-religion (- 10 points), les sympathisants socialistes eux-mêmes (- 14 points) et les personnes se classant à l'extrême gauche (- 10 points).

Le choix de listes d'union présente l'avantage politique considérable d'arrimer au navire gouvernemental tous les bateaux de la gauche plurielle en leur interdisant toute critique ou toute tentative de surenchère. Mais l'union aboutit à un certain rétrécissement puisque, dans les 86 départements où elle a lieu, le recul est de 5,2 points alors qu'il n'est que de 4,7 points dans les 10 départements où socialistes et communistes entrent en concurrence. Selon la couleur politique de la tête de liste départementale, les évolutions sont légèrement différentes et font apparaître en particulier la difficulté des Verts à tirer la gauche plurielle. Dans les départements à tête de liste socialiste, le recul en un an est de 5,2 points ; dans les départements à tête de liste communiste, il est de 6,1 points. Enfin, dans les trois départements confiés aux Verts (Jura, Haute-Loire, Savoie), la baisse est de 7,2 points.

La gauche affiche son pluralisme mais demeure à hégémonie socialiste. Ce que les élections régionales masquent grâce à la pratique des listes d'union, les élections cantonales, où perdure la pratique des candidatures séparées, le révèlent crûment, même si elles ne sont pas placées sous le projecteur médiatique. Certes, le parti socialiste doit se contenter d'un modeste 23,9 % comme score affiché nationalement, mais il n'est présent que dans 1 485 des 1 958 cantons en compétition, et son score moyen dans les cantons où il se présente frôle les 30 % (29,3 %), alors que, selon le même mode de calcul, le parti communiste atteint péniblement 10,7 % dans les 1 781 cantons où il concourt, distançant d'assez peu les Verts (7,6 %), présents, il est vrai, dans seulement 718 cantons. Surtout en situation de concurrence avec le parti communiste ou les Verts, le parti socialiste établit un taux record de victoires (voir *tableau 2*). L'hégémonie socialiste continue de prospérer sous couvert de gauche plurielle.

Aux élections régionales, l'extrême gauche réalise, hors élection présidentielle, la meilleure performance de son histoire. Selon la codification des listes que nous avons établie, elle obtient 4,2 % des suffrages exprimés, avec en situation de présence effective (elle est en lice dans 72 départements) 4,98 % des voix. Elle obtient des élus dans 10 régions métropolitaines – toutes situées, sauf Midi-Pyrénées, au nord de la Loire. Elle compte 7 élus dans le Nord-Pas-de-Calais et 3 en Île-de-France, dont Arlette Laguiller. L'extrême gauche n'avait obtenu que 1,2 % des voix aux régionales de 1992 et 2,5 % aux législatives de 1997. Cette percée est celle de Lutte ouvrière qui obtient 3,7 % des voix contre 0,3 à la LCR et 0,2 aux divers extrême gauche.

L'extrême gauche est beaucoup plus forte chez les employés (13 %) que chez les ouvriers (5 %). Elle dépasse nettement sa moyenne nationale parmi les 18-24 ans (8 % des voix), les chômeurs (7 %), les sans-religion (9 %), les sympathisants communistes (10 %)

Tableau 2. L'hégémonie socialiste aux cantonales sous couvert de gauche plurielle

La concurrence au premier tour entre les socialistes et leurs alliés *(en %)*

	1985	*1988*	*1992*	*1994*	*1998*
La concurrence PS/PC					
Taux de victoire du PS	85	88	86	87	91
Taux de victoire du PC	15	12	14	13	9
	100	100	100	100	100
La concurrence PS/Verts					
Taux de victoire du PS			86	96	99,65
Taux de victoire des Verts			14	4	0,35
			100	100	100

Les gains en sièges

	Sortants	Élus	Gains
Extrême gauche	11	8	-3
Parti communiste	100	136	+36
MDC	10	11	+1
Parti socialiste	302	646	+344
Radical de gauche	30	36	+6
Verts	1	2	+1
Divers gauche	92	140	+48

et écologistes (13 %). Elle recueille 12 % parmi les personnes se classant à l'extrême gauche mais, plus curieusement, 6 % parmi les personnes qui se classent au centre.

La gauche plurielle souffre bien sûr de la concurrence de l'extrême gauche. Par rapport à 1997, elle perd 5,3 points dans les départements où elle l'affronte, mais il est intéressant de noter que, dans les 24 départements où l'extrême gauche est absente, elle recule quand même de 4,4 points. Signe pour la gauche plurielle que, si la concurrence de l'extrême gauche avait disparu par un coup de baguette magique, elle n'aurait pas retrouvé la totalité de cet électorat.

La Droite Modérée Suspendue

Au soir des élections régionales et avant le vendredi noir de l'élection des présidents de conseils régionaux, la droite modérée respire. Elle s'attendait au pire, elle sauve les meubles. Sur la base des élections législatives, elle ne devait conserver la majorité relative que dans 5 des 22 régions métropolitaines. En un an, elle sauvegarde sa prédominance dans 3 régions supplémentaires : l'Auvergne, la Bretagne et le Poitou-Charentes, et se retrouve en outre à égalité avec la gauche en Rhône-Alpes et en Franche-Comté. Aux législatives de 1997, son retard sur la gauche plurielle était de 5,5 points.

Six mois plus tard, il n'est plus que de 1 point.

Au demeurant, la droite modérée subit davantage que la gauche la concurrence des listes catégorielles et en particulier des Chasseurs. Là où se présentent des listes de ce type, la droite modérée recule en un an de 1,4 point. Là où il n'y en a pas, elle progresse de 1,3 point. Dans cette dernière fraction du pays – 23 départements –, droite modérée et extrême droite totalisent 54,5 % des voix contre 50,3 % dans l'autre.

En réalité, ce bilan apparemment correct dissimule mal l'incapacité de la droite modérée à remonter la pente et la crise profonde qui la saisit sur la stratégie à mener pour corriger ses défaites à répétition. Avec 35,6 % des voix – 30,9 % pour le RPR et l'UDF, 4,7 % pour les divers droite –, la droite modérée enregistre son plus faible score de l'histoire électorale française, tous scrutins confondus. Elle ne parvient pas à réduire l'influence du Front national qui continue de prospérer. Entre une gauche élargie aux Verts en haut de l'affiche et une extrême droite infréquentable, la droite reste loin des 40 % qui constituent pour elle le seuil nécessaire pour gagner les élections. Depuis vingt ans, l'érosion de la droite est une réalité tangible sur le territoire national et qui ne s'explique pas seulement par la montée du Front national. Aux régionales de 1986, où le Front national obtenait déjà 10 % des suffrages, la droite modérée était en dessous de 40 % des voix dans seulement 22 des 96 départements métropolitains. En 1992, elle était en dessous de ce seuil dans 57 départements, en 1997 dans 71 et, les choses continuant à se dégrader, dans 73 départements en 1998.

Sur le plan sociologique, la droite modérée obtient le plus bas score jamais recensé parmi les ouvriers : 20 % seulement des suffrages contre 23 % aux législatives de 1997, 26 % aux régionales de 1992 et... 34 % au premier tour de la présidentielle de 1995. Mais elle perd aussi du terrain parmi les cadres supérieurs où elle recueille seulement 35 % des suffrages exprimés, devancée par la gauche plurielle (37 %). Elle continue de s'affaiblir parmi les 18-24 ans avec seulement 27 % des voix et perd aussi chez les plus de 65 ans où, elle passe en dessous de la barre des 50 %, avec 45 % des suffrages exprimés.

L'Abstentionnisme de désintérêt a surtout pénalisé la gauche

Le niveau très élevé de l'abstention – 41,9 % des électeurs inscrits aux régionales, 39,5 % aux cantonales – a alimenté les commentaires sur la crise récurrente de la politique et de la représentation. Il est vrai que ce pourcentage est de dix points supérieur à ce qu'il était aux régionales d'il y a six ans – mais celles-ci s'inscrivaient après trois années d'abstinence électorale et dans un climat national de très forte hostilité au pouvoir.

L'abstention varie particulièrement selon l'âge : elle est de 51 % parmi les moins de 35 ans, 41 % entre 35 et 49 ans, 35 % parmi les plus de 50 ans. Elle touche 44 % des ouvriers, 54 % des employés et 53 % des petits commerçants, qui sont désormais l'une des catégories les plus abstentionnistes.

Toutefois, cette abstention élevée renseigne autant sur la place des élections régionales que sur la crise de la représentation. Les régionales prennent

ainsi place à l'avant-dernier rang de la hiérarchie des consultations, juste avant les européennes. Malgré leur battage médiatique, elles n'ont pas encore trouvé toute leur place dans le débat public. Il est vrai que le cadre départemental de la consultation et la déconnexion entre le vote et l'élection des présidents n'aident pas à l'émergence du fait régional. Dès lors, la forte abstention renvoie en partie au moindre intérêt porté à des élections locales, comme en témoigne le taux d'abstention aux cantonales qui, avec 39,5 %, retrouve très exactement son niveau de 1994 (39,6 %), reste très en deçà de son record de 1988 (50,9 %) et se situe par exemple au même niveau qu'en 1970 (38,2 %) ou 1955 (40,4 %).

L'abstention a un peu plus pénalisé la gauche que la droite. Elle est de 30 % parmi les électeurs qui ont voté à gauche aux législatives de 1997 contre 26 % parmi les électeurs de droite. Dans la moitié des départements où elle a le moins progressé, la gauche plurielle perd en moyenne 4,1 points par rapport à 1997. Dans l'autre moitié, là où l'abstention a le plus progressé, la gauche recule en moyenne de 5,9 points. La relation est inverse pour la droite modérée. Là où l'abstention progresse le moins, elle perd 1,6 point ; là où elle progresse le plus, elle gagne 0,1 point. Enfin, s'agissant du Front national, la relation entre abstention et évolution électorale est totalement neutre.

L'Implantation Locale du Front National

Le mouvement de Jean-Marie Le Pen obtient 15,3 % des voix aux régionales, 13,9 % aux cantonales. Un double record qui confirme l'alignement du Front national vers le haut, quel que soit le type de scrutin, mais qui indique aussi qu'il n'y a pas de nouvelle percée. Ce score de 15,3 % est exactement celui obtenu par Le Pen à la présidentielle et par les candidats frontistes aux dernières législatives.

Le Front national progresse là où il était déjà fort, alors que la tendance dans les dernières années y était à la stagnation. Dans les départements où en 1997 il était en dessous de 10 % des voix, il recule de 0,3 point, là où il obtenait entre 10 et 15 %, il recule de 0,2 point, là où il se situait entre 15 et 20 %, il progresse de 0,1 point. Enfin, là où il dépassait 20 % des suffrages, il gagne 0,9 point. Le record est atteint en Provence-Alpes-Côte d'Azur où, avec 26,5 % des voix, il réalise la meilleure performance de son histoire et devance même la liste d'union RPR-UDF créditée de 26 % des voix. Les quatre principaux départements de la région se placent en tir groupé aux quatre premières places de l'influence frontiste : le Var en tête avec 29 % des voix, devant les Alpes-Maritimes (27,1 %), le Vaucluse (27 %) et les Bouches-du-Rhône (26,8 %). A la tradition extrémiste, à la radicalisation d'une partie de la droite classique s'ajoute la notabilisation du Front national, désormais détenteur dans cette région de quatre municipalités d'importance. En témoigne la performance frontiste dans le canton de Marignane où le maire Daniel Simonpiéri, élu au deuxième tour, frôle l'élection dès le premier, à Toulon 5 où le FN emporte le siège et dans le canton de Vitrolles où, avec 38,8 % des voix au premier tour, il est battu de peu au second.

A la présidentielle de 1995, le Front

national avait marqué des points sur la gauche et en milieu populaire. Aux législatives de 1997, il avait recueilli une partie des déçus du chiraquisme. Il confirme ce dernier mouvement cette année tout en améliorant son influence en milieu ouvrier. Il y recueille en effet 27 % des voix, soit quatre points de plus qu'en 1995 ou 1997. Mais il progresse également chez les cadres supérieurs, atteignant 15 % des voix contre 7 % seulement en 1997 et 6 % en 1995. En revanche, le FN recule au sein des classes moyennes salariées. Il n'obtient que 9 % des voix parmi les professions intermédiaires et employés au lieu de 14 % en 1997 et 18 % en 1995. Le Front gagne du terrain chez les bacheliers (+ 5 points en un an) alors qu'il recule chez les sans-diplôme (- 7 points). Il progresse chez les catholiques pratiquants réguliers (+ 6 points) et régresse chez les sans-religion (- 3 points). Enfin, parmi ceux qui se classent à l'extrême droite, il devance plus nettement encore qu'en 1997 la droite modérée : 49 % des voix contre 44 %. De scrutin en scrutin, on observe un glissement du centre de gravité de l'électorat frontiste vers l'extrême droite (voir *tableau 3*). En 1995 seuls 30 % de ses électeurs se classaient à l'extrême droite, en 1997 la proportion était de 43 %, en 1998 elle culmine à 60 %.

Au total, le Front national améliore sensiblement son implantation locale. Si l'on prend l'historique des cantonales, on constate qu'il dépassait les 15 % des suffrages dans 9 % seulement des cantons en 1985, dans 18 % en 1992 et dans 28 % en 1998. Il s'agit cependant de la série des cantons qui lui sont particulièrement favorables puisqu'il réalise une performance similaire dans seulement 3 % des cantons en 1988 et 12 % en 1994. Il sera intéressant de mesurer à cette aune sa performance cantonale de l'an 2000 pour vérifier l'hypothèse de son alignement vers le haut.

Tableau 3. Le déplacement de l'électorat du Front national vers l'extrême droite

Les électeurs du Front national se classent (en %) :

	Présidentielle 1995	Législatives 1997	Régionales 1998
A l'extrême gauche	5	3	3
A gauche	13	11	11
Au centre	29	21	14
A droite	23	20	10
A l'extrême droite	30	43	60
Non précisé	0	2	2
	100	100	100

Source : Sondages postélectoraux de la SOFRES.

L'Amplification du Second Tour

L'entre-deux tours des cantonales voit un véritable maelström politique avec l'élection des présidents de région le vendredi 20 mars. Le Front national tend un piège redoutable à la droite en lui offrant les voix de ses élus sans contrepartie immédiate ou... presque (juste la référence à un programme minimum d'où est exclue la préférence nationale). Ce vendredi, dans cinq régions – la Bourgogne, le Centre, le Languedoc-Roussillon, la Picardie et, ô surprise, Rhône-Alpes de Charles Millon –, les élus UDF, RPR et Front national mêlent leurs voix pour assurer l'élection de présidents, tous UDF. L'opération aurait pu aller plus loin et s'étendre à d'autres régions, dont l'Île-de-France et PACA, si Jean-Marie Le Pen n'y avait lui-même mis fin en réclamant à titre de « réciprocité » la présidence de cette dernière région.

Le hourvari est énorme. La gauche va-t-elle devoir se contenter du maintien de ses positions dans le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin et du gain de l'Aquitaine ? Finalement, la semaine du 23 mars est celle de la clarification. En Île-de-France, PACA, Haute-Normandie et Midi-Pyrénées, la droite et le Front national ne mêlent pas leurs suffrages et un président de gauche est élu. Pour le Centre, le président UDF élu démissionne et est remplacé par un président socialiste. Les présidents de droite élus de la sorte sont exclus d'une UDF il est vrai moribonde. Mais, aux mots d'ordre nationaux, ils préfèrent le confort de leur présidence quand ils ne théorisent pas, comme Charles Millon, leur évolution politique vers la droite extrême.

Le RPR et l'UDF affirment clairement la barrière qui les sépare du Front national. Ils y sont encouragés par les résultats du second tour des cantonales qui servent de révélateurs. On enregistre en effet un spectaculaire rééquilibrage entre la gauche et la droite. La gauche gagne dans cette série renouvelable de la moitié des cantons près de 400 sièges et emporte 13 présidences de conseils généraux, tout près de son record de 1976 où elle en avait enlevé 14. Gauche et droite se retrouvent désormais à égalité dans la répartition des sièges alors qu'après le renouvellement de 1992 la gauche n'en détenait qu'environ un quart contre les trois quarts à la droite (voir *tableau 4*). Sur le long terme, entre 1979 et 1998, le déclin communiste apparaît à gauche, tout comme apparaît le reflux de la droite libérale et centriste au profit d'une implantation accrue. Quant au Front national, il reste totalement marginalisé par le scrutin majoritaire.

Ce gain de la gauche plurielle se fait en réalité au profit quasi exclusif du parti socialiste. Les 6 présidences de région conquises par la gauche sont toutes socialistes et le parti socialiste reprend aux Verts, nettement battus par le suffrage universel, la présidence du Nord-Pas-de-Calais. En Picardie, le candidat communiste se fait battre par une alliance droite-Front national et, en Franche-Comté, le candidat MDC est évincé par un pacte républicain parti socialiste-droite modérée après que le candidat UDF a démissionné, son élection ayant été d'abord acquise grâce aux voix du Front national. L'hégémonie socialiste est tout autant lisible en sièges aux élections cantonales (se reporter au *tableau 2*). Le parti socialiste gagne à lui seul 344 des 393 sièges

Tableau 4. Le rééquilibrage gauche/droite de la série cantonale renouvelée en 1998

	1979	1985	1992	1998	Écart 1998/1979
Parti communiste	12,3	7,3	5,2	7,0	- 5,3
Parti socialiste	30,2	20,7	15,9	32,9	+ 2,7
Divers gauche, MDC, MRG, extrême gauche, Verts	4,0	5,8	7,1	10,0	+ 6,0
UDF	23,3	25,7	25,6	16,9	- 6,4
RPR	10,7	19,6	24,0	15,5	+ 4,8
Divers droite	19,1	20,8	22,1	17,5	- 1,6
Front national	–	0,1	0,05	0,1	+ 0,1
Divers	0,4	–	–	0,1	- 0,3
	100	*100*	*100*	*100*	
Total gauche	**46,5**	**33,8**	**28,2**	**49,9**	**+ 3,4**
Total droite modérée	**53,1**	**66,1**	**71,7**	**49,9**	**- 3,2**

(En % des sièges.)

emportés par la gauche. Les « divers gauche » sont davantage bénéficiaires avec 48 sièges que le parti communiste (+ 36 sièges) – et chacun sait qu'ils sont par définition des individualités et non pas une formation susceptible de concurrencer le parti socialiste. Quant au PRG, au MDC et aux Verts, leurs gains sont dérisoires : respectivement six sièges gagnés, et un – celui de Dominique Voynet, il est vrai dans le Jura.

Les élections cantonales marquent donc un sévère échec pour la droite modérée, d'autant plus net qu'il survient après deux consultations exceptionnellement favorables pour elle, celles de 1985 et 1992. Mais ce qui pourrait n'être qu'un simple rééquilibrage traduit un mouvement plus inquiétant. La droite est surtout défaite en zone urbaine, là où le poids des notables est faible et où l'on mesure avant tout des rapports de forces politiques. A l'inverse, elle résiste bien dans la France rurale. Sur le long terme des quinze dernières années, la coupure entre France rurale et France urbaine s'accentue fortement (voir *tableau 5*). Avant le renouvellement de 1985, droite et gauche étaient à égalité en zone rurale. Désormais, la droite devance nettement la gauche jusqu'à la barrière des 20 000 habitants. Au-delà, dans les zones urbaines, c'est la gauche qui l'emporte dans environ deux tiers des cantons.

Cette disparité croissante pose avec acuité la question des inégalités du mode de scrutin cantonal. En effet, les cantons situés en zone rurale ou semi-rurale ne comptent en moyenne que 6 500 inscrits alors qu'en zone urbaine ou semi-urbaine ils en comptent 15 000. Bref, là où la droite emporte la majorité des sièges, la proportion de cantons est presque deux fois et demie supérieure au reste du pays. Il y a pour la gauche un manque à gagner d'environ 100 sièges par série cantonale.

Quarante-huit heures après l'élection des présidents de région, le second tour des cantonales marque le refus par les électeurs de l'union de la droite et de l'extrême droite. Dans les 63 cantons où un duel oppose la gauche et le Front national, le total théorique des voix de droite (FN + droite modérée) à l'issue du premier tour était de 44,9 % des voix. Au second tour, le candidat lepéniste n'en obtient que 37,1 %, soit une perte de 7,8 points, correspondant à près de 40 % du total de la droite modérée, un score presque identique à la déperdition observée, selon les mêmes calculs, aux élections législatives de l'année dernière.

Parallèlement, une partie de l'électorat de la droite modérée rejette ses propres candidats quand le Front national appelle ouvertement à les soutenir. Dans les 14 cantons de ce type où il y a duel au second tour entre un socialiste (ou assimilé) et un représentant RPR-UDF-divers droite, la droite pouvait espérer l'emporter dans les 9 cas où le total droite + FN du premier tour était majoritaire. Or, elle ne gagne au final que dans 3 cantons seulement et, en voix, son recul est même plus important dans ces 14 cantons (- 3,8 points) que dans la totalité des cantons concernés par un duel similaire (- 3,4 points).

Enfin, dans les 5 régions touchées par l'accession d'un président de droite avec le concours de l'extrême droite, la sanction des électeurs est clairement lisible. D'un tour à l'autre, en cas de duels parti socialiste et assimilés/droite modérée, le total des voix de droite recule de 4,9 points contre une moyenne de 2,9 points dans les 17 autres régions métropolitaines – ce qui signifie qu'une partie de l'électorat de la droite modérée a condamné les conditions d'élection de ces présidents. C'est en particulier le cas en Rhône-Alpes (où le recul est de 6,6 points) et dans la région Centre (- 6,3 points).

En 1997, Rhône-Alpes et Centre se situaient dans le milieu de tableau des 22 régions pour l'ampleur des pertes RPR-UDF subies entre les deux tours

Tableau 5. La « ruralisation » de la droite modérée

Répartition gauche/droite des sièges selon la catégorie d'agglomération des cantons (en %)

	Avant le renouvellement de 1985		Après le renouvellement de 1992		Après le renouvellement de 1998		Écart droite 1998/av. 1985
	Gauche	Droite	Gauche	Droite	Gauche	Droite	
Moins de 2 000 hab.	49	51	28	72	39	61	+ 10 pts
De 2 000 à 20 000 hab.	56	44	26	74	44	56	+ 12 pts
De 20 000 à 100 000 hab.	68	32	28	72	63	37	+ 5 pts
Plus de 100 000 hab.	62	38	31	69	69	31	- 7 pts
Agglomération parisienne	51	49	32	68	59	41	- 8 pts

sur le total des voix de droite du premier (respectivement en treizième et quatorzième positions). Cette fois-ci, elles se placent en tête, juste après la Corse – dont on conviendra qu'elle cultive des particularismes. Rhône-Alpes vient en deuxième position par l'ampleur des pertes subies et la région Centre en troisième. Le canton de Belley (Ain), très ancré à droite puisqu'il donnait 53 % des voix à Jacques Chirac au second tour de la présidentielle de 1988 (pourtant largement perdu par le président du RPR), vote cette fois-ci à 53 % à gauche, faisant mordre la poussière au conseiller général sortant, premier adjoint du maire de la ville, Charles Millon – avec une perte de 7,3 points sur le total théorique des voix droite + FN du premier tour.

Certains à droite rêvent obstinément d'une addition des voix de la droite et de l'extrême droite qui en ferait un bloc majoritaire puisqu'il totaliserait 53 % des suffrages. Mais cette façon de compter, outre les problèmes politiques qu'elle pose, ne correspond pas au choix effectif des électeurs dans les urnes quand au deuxième tour ils se trouvent confrontés à un choix entre un candidat de la gauche et un candidat de la droite modérée. Dans les 953 cantons où l'on recense un duel de ce type, le total des voix de droite (droite modérée + Front national) était majoritaire au premier tour avec 51,8 %. Or, il est clairement devenu minoritaire au soir du second avec 48,6 % des voix, soit une perte de 3,2 points. Une leçon à méditer par tous ceux qui croient qu'en politique 1 + 1 = 2.